

panorapresse.ouest-france.fr

Projection-débat à Conches-en-Ouche : les collégiens explorent la loi de 1905 sur la laïcité

3-4 minutes



Clémence et Charles Giusti, le préfet de l'Eure,

Cent quatre-vingt-six élèves du collège Guillaume ont assisté à Conches à une projection-débat sur la loi de 1905, à l'initiative du préfet de l'Eure, Charles Giusti.

Cent quatre-vingt-six élèves de troisième du collège Guillaume de Conches-en-Ouche ont investi la salle Jean-Pierre-Bacri pour assister à la projection d'un film consacré aux débats parlementaires suscités par le vote de la loi sur la laïcité en 1905.

Cette projection, suivie d'un échange, a été lancée par Charles Giusti, préfet de l'Eure. Elle visait à éclairer et informer les jeunes générations sur les enjeux de la laïcité au quotidien. L'événement s'inscrivait dans le cadre des commémorations du 120^e anniversaire de la promulgation de la loi dite de séparation de l'Église et de l'État.

La laïcité, un héritage républicain expliqué aux jeunes

En introduction à la séance, le préfet a rappelé que « la laïcité est une valeur de la République, un héritage à transmettre pour assurer son avenir. La laïcité, c'est la liberté de conscience, la possibilité de croire ou de ne pas croire, c'est la liberté d'exercer son culte dans le respect des lois de la République. La Constitution dit : la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité des citoyens devant la loi, à droits égaux, sans distinction d'origine. Il n'y a pas de religion d'État. L'État doit être neutre ; la loi doit s'appliquer à tous dans le respect des libertés de chacun. »

« Il est intéressant de constater, en visionnant les débats de l'époque, l'évolution des

comportements et des mœurs. Les orateurs étaient fougueux, talentueux, passionnés, mais laissaient leurs contradicteurs s'exprimer, donnant de la hauteur au débat. Ils donnaient déjà l'exemple de ce que doit être la liberté de conscience. Il serait cruel de comparer cela au débat politique tel qu'il se pratique aujourd'hui », a précisé Jérôme Pasco, maire de [Conches-en-Ouche](#) et hôte de l'événement.

Les élèves engagés dans un échange sur la laïcité à l'école

À l'issue de la projection, les élèves ont posé leurs questions sur la laïcité. Charles Giusti a notamment répondu à Clémence, élève de troisième, qui s'interrogeait sur le sens de cette journée de célébration : « C'est un élément fondamental dans la manière de travailler dans la neutralité des services publics, dans l'application de la loi à tous les citoyens. La laïcité à l'école repose sur l'écoute et le respect. C'est une manière de vivre ensemble, avec un même objectif : avoir ses propres convictions, sans se laisser influencer par un dogme ou une religion, dans le respect de la loi. »

Ainsi, ce moment d'échange a permis aux collégiens de mieux comprendre les fondements de la République et la portée toujours actuelle de la loi de 1905.